

BEPECASER

ÉPREUVE DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

16 mai 2012

Question 1

Le fait pour un conducteur d'immobiliser momentanément son véhicule sur une route durant le temps nécessaire pour permettre son déchargement, tout en restant à proximité de celui-ci, est considéré comme:

- A — un arrêt;
- B — un stationnement.

Question 2

L'accès des autoroutes est interdit pour:

- A — les quadricycles à moteur;
- B — les véhicules non motorisés;
- C — les motocyclettes.

Question 3

- A L'usage des feux de route des véhicules à moteur est interdit à l'arrêt ou en stationnement.
- B — Les cyclomoteurs et les quadricycles légers à moteur doivent circuler avec le ou les feux de croisement allumés.
- C — Le ou les feux arrière de brouillard sont obligatoires en cas de brouillard ou de chute de neige.

Question 4

L'espacement entre les essieux d'un véhicule automobile est appelé:

- A — la voie;
- B — l'empattement;
- C le porte-à-faux.

Question 5

Dans un véhicule automobile, quels sont les éléments de sécurité qui permettent de réduire les conséquences d'un accident de la route?

- A — l'anti-bloquage de sécurité (ABS);
- B — le coussin gonflable (air-bag);
- C — la ceinture de sécurité.

Question 6

L'angle d'ouverture du champ visuel humain est en général:

- A — d'environ 180° chez un adulte;
- B — inférieur à 70° chez un enfant de moins de 6 ans.

Pour distinguer un véhicule en mouvement, il faut environ:

- C — 4 secondes à un adulte;
- D 4 secondes à un enfant de moins de 8 ans.

Question 7

Le programme national de formation à la conduite est destiné:

A — à tous les acteurs qui interviennent dans le domaine de l'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière;

B — uniquement aux enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière.

Ce programme permet:

C à l'élève conducteur de se situer dans son parcours d'apprentissage;

D de concevoir des modules de formation dans le cadre de l'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière.

Question 8

Les officiers et agents de police judiciaire retiennent à titre conservatoire le permis de conduire en cas:

A — de conduite en état d'ivresse manifeste;

B — d'accompagnement en état d'ivresse manifeste d'un élève conducteur;

C — de dépassement de 40 km/h ou plus de la vitesse maximale autorisée lorsque ce dépassement est établi au moyen d'un appareil homologué et que le véhicule est intercepté;

D — de non-respect de la signalisation « stop ».

Question 9

Ne peuvent circuler sur les voies vertes :

A — les piétons;

B — les conducteurs de quadricycle léger à moteur;

C — les cyclistes;

D — les cyclomotoristes.

Question 10

En règle générale, le chargement d'un véhicule ne doit nulle part dépasser en largeur:

A 2,55 mètres;

B — 2,70 mètres.

En règle générale, le chargement d'un véhicule ne doit pas dépasser l'extrémité arrière dudit véhicule de plus de:

C 1 mètre;

D 3 mètres.

Question 11

Tout conducteur qui s'apprête à franchir une intersection de routes doit:

A — vérifier avant de s'engager que la chaussée est libre;

B — annoncer son approche si nécessaire;

C — circuler à une allure d'autant plus modérée que la visibilité est réduite;

D — obligatoirement s'arrêter.

Question 12

Selon le bilan 2010 de la sécurité routière en France, il apparaît que depuis 1999:

A — le nombre d'infractions pour défaut de port de la ceinture de sécurité est en diminution annuelle d'environ 20%;

B le nombre d'infractions pour défaut de port du casque est en augmentation annuelle de près de 13%.

Question 13

Selon le bilan 2010 de la sécurité routière en France, il apparaît que:

A — 19,2% des usagers en véhicules motorisés tués dans un accident de la route étaient des passagers;

B — près de 45,0 % de cyclistes tués dans un accident de la route ont été heurtés par un poids lourd;

C — la modalité a augmenté de 5,8% sur le réseau autoroutier par rapport à l'année précédente.

Question 14

A — Le rôle de l'alimentation est d'acheminer le mélange air / carburant jusqu'à la chambre de combustion.

B — Le rôle de la bougie est d'enflammer le mélange air / gasoil grâce à une étincelle.

Question 15

En circulation, le frein principal d'un véhicule automobile permet:

A — de diminuer la vitesse d'un véhicule;

B — de maintenir un véhicule en stationnement;

C — d'arrêter un véhicule.

Question 16

En circulation, le conducteur d'un véhicule qui n'avertit pas les autres usagers de son intention de changer de direction encourt:

A — une amende prévue pour les contraventions de 2^{ème} classe;

B — une amende prévue pour les contraventions de 3^{ème} classe;

C — une réduction de deux points sur son permis de conduire;

D — une réduction de trois points sur son permis de conduire.

Question 17

A — Les piétons sont tenus d'emprunter les passages prévus à leur intention lorsqu'il en existe un à moins de 50 mètres.

B — Il est interdit aux piétons de traverser une voie ferrée réglée par un feu rouge clignotant durant toute la durée de fonctionnement de celui-ci.

C — Les piétons se déplaçant avec des objets encombrants ne doivent en aucun cas circuler sur la chaussée.

Question 18

Sont tenus de respecter les limitations de vitesse applicables pendant la période probatoire, les conducteurs:

A — titulaires du permis de conduire depuis moins de deux ans s'ils ont obtenu celui-ci via l'apprentissage anticipé de la conduite;

B — qui ont obtenu, après une annulation, un nouveau permis de conduire sans subir l'épreuve pratique;

C — qui ont obtenu, après une annulation, un nouveau permis de conduire après avoir réussi l'épreuve pratique

Question 19

En matière d'assurance automobile:

A — seule l'assurance couvrant la responsabilité civile est obligatoire;

B — seule la responsabilité du conducteur désigné au contrat est garantie par l'assurance.

Question 20

Toute personne coupable d'avoir mis en circulation un véhicule terrestre à moteur, sans que celui-ci soit couvert par une assurance obligatoire, encourt les peines complémentaires suivantes :

A — l'immobilisation du véhicule;

B — la confiscation du véhicule, si le condamné en est le propriétaire;

C — l'annulation du permis de conduire avec interdiction de solliciter la délivrance d'un nouveau permis de conduire pendant cinq ans au plus;

D — l'interdiction de conduire certains véhicules terrestres à moteur pour une durée de cinq ans au plus.

Question 21

Selon le bilan 2010 de la sécurité routière en France, il apparaît que le coût économique de l'insécurité routière a été évalué à :

- A — environ de 23,4 milliards d'euros;
- B — environ de 12,6 milliards d'euros.

Les coûts marchands indirects, qui constituent l'une des composantes du prix de la vie humaine, correspondent notamment aux pertes de production future, temporaire ou potentielle des victimes (tués et blessés) et de leur descendance potentielle:

- C vrai;
- D faux.

Question 22

Selon le bilan 2010 de la sécurité routière en France, il apparaît que:

- A — le nombre de tués par million d'habitants (67,7) est légèrement supérieur à la moyenne des pays de l'Union européenne (65,2);
- B — le nombre de tués par million d'habitants (67,7) est légèrement inférieur à la moyenne des pays de l'Union européenne (70,0).

Question 23

La commission départementale de sécurité routière est présidée par:

- A — le Président du Conseil général;
- B — le Préfet.

Cette commission est consultée obligatoirement pour toute décision relative:

- C — A la mise en place d'itinéraires de déviation pour les poids lourds;
- D — aux demandes d'agrément d'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite automobile des véhicules à moteur.

Question 24

Le Comité interministériel de la sécurité routière:

- A — a pour mission de définir la politique du gouvernement en matière de sécurité routière;
- B — est obligatoirement consulté sur tout projet de réglementation relative au transport de marchandises dangereuses.

Question 25

Hors agglomération, des véhicules ou des ensembles de véhicules de plus de sept mètres de long qui se suivent à la même vitesse, doivent maintenir une distance de sécurité d'au moins:

- A 25 mètres;
- B 50 mètres.

Le fait de contrevenir à cette obligation est puni d'une amende prévue pour les contraventions de:

- C — 3 classe;
- D — 4 classe.

Question 26

Sauf dispositions contraires, la vitesse sur route est limitée à 25 km/h pour:

- A — les matériels de travaux publics affectés à des opérations de déneigement sur les chaussées;
- B — les véhicules et matériels de travaux publics;
- C — les ensembles agricoles constitués d'un véhicule à moteur et d'un véhicule remorqué.

Question 27

Sur une chaussée, dont au moins une voie est enneigée, le conducteur d'un véhicule de la catégorie B qui dépasse un engin de service hivernal en action, encourt:

- A — une amende prévue pour les contraventions de 3^{ème} classe;
- B - une suspension du permis de conduire pour une durée de trois ans au maximum;
- C — un retrait de trois points sur son permis de conduire.

Question 28

Après une invalidation de son permis de conduire qu'il détenait depuis plus de trois ans, un conducteur vient d'obtenir un nouveau permis après réussite à l'épreuve théorique générale.

Dans cette situation:

- A — le conducteur est en période probatoire pour une durée de trois ans;
- B — le permis de conduire est affecté de six points;
- C — le permis de conduire est affecté de douze points;
- D — un signe distinctif doit être apposé à l'arrière du véhicule;
- E — le conducteur est soumis aux limitations de vitesses applicables aux conducteurs titulaires du permis de conduire affecté de douze points.

Question 29

Pour un apprenant en cours de formation:

- A — les méthodes pédagogiques utilisées par les formateurs n'ont aucun impact sur ses motivations;
- B — une motivation trop forte peut entraîner une tension psychologique qui n'est pas favorable à son apprentissage;
- C — la discussion de groupe peut agir sur ses motivations;
- D — les réussites et les échecs influencent ses motivations.

Question 30

Une évaluation "diagnostic" permet de:

- A — procéder à un bilan final à l'issue de la formation;
- B — prendre connaissance, en cours de formation, des woøds d'un apprenant et repérer ses difficultés;
- C — connaître le niveau de P apprenant avant la formation pour construire son parcours d'apprentissage.

Question 31

Dans un véhicule automobile, le double circuit de freinage est constitué:

- A — d'un circuit reliant la roue avant gauche à la roue arrière droite et d'un second circuit reliant les autres roues;
- B — d'un circuit reliant la roue avant gauche à la roue arrière gauche et d'un second circuit reliant les autres roues;

Question 32

Dans un véhicule automobile, qu'appelle-t-on une "cylindrée"?:

- A — le diamètre intérieur du cylindre;
- B — le volume d'un cylindre;
- C — le mouvement décrit par le piston.

Question 33

Un conducteur en période probatoire est dans l'obligation de suivre un stage de sensibilisation à la sécurité routière s'il est verbalisé pour:

- A — non-respect d'une signalisation imposant une direction;
- B — dépassement non justifié d'un véhicule par la droite;
- C — circulation sur la bande d'arrêt d'urgence;
- D — dépassement de la vitesse autorisée comprise entre 30 km/h et moins de 40 km/h.

Question 34

Lorsqu'un véhicule arrêté sur la chaussée constitue un danger, le conducteur doit assurer la présignalisation de l'obstacle au moyen:

- A — des feux de détresse du véhicule et d'un triangle de présignalisation;
- B — des feux de détresse du véhicule ou d'un triangle de présignalisation.

Si le conducteur est amené à quitter ce véhicule immobilisé sur la chaussée à la suite d'un arrêt d'urgence, il doit:

- C — revêtir un gilet de haute visibilité conforme à la réglementation;
- D — avertir obligatoirement les forces de l'ordre.

Question 35

Un jugement est dit «objectif» lorsqu'il:

- A est fondé sur l'observation des faits;
- B — est influencé par des opinions et des sentiments.

Question 36

Lors de la conduite d'un véhicule automobile, les signes de fatigue se manifestent par :

- A — des picotements des yeux;
- B - un besoin accru de s'hydrater;
- C — un désir fréquent de changer de position.

Question 37

Tout conducteur de quadricycle léger à moteur doit être âgé d'an moins 14 ans:

- A vrai;
- B faux.

Tout conducteur d'un cyclomoteur doit être âgé d'an moins 14 ans:

- C vrai;
- D - faux.

Question 38

Sur une route de montagne, si le croisement se révèle difficile entre deux véhicules, le véhicule descendant doit s'arrêter le premier:

- A vrai;
- B faux.

Le fait de contrevenir à cette obligation est puni d'une amende prévue pour les contraventions de 2ème classe:

- C vrai;
- D faux.

Question 39

L'autorisation d'enseigner la conduite automobile et la sécurité routière:

- A est délivrée pour une durée de deux ans à partir de soixante ans;
- B — peut être restreinte uniquement à l'enseignement théorique.

Cette autorisation est valable:

- C — uniquement dans le département où elle a été délivrée;
- D — sur l'ensemble du territoire national.

Question 40

Sur route, les signaux tricolores modaux sont munis de trois feux composés :

- A de symboles distincts ;
- B d'idéogrammes identiques ;
- C de pictogrammes identiques.